



L'Echo de la Fondation

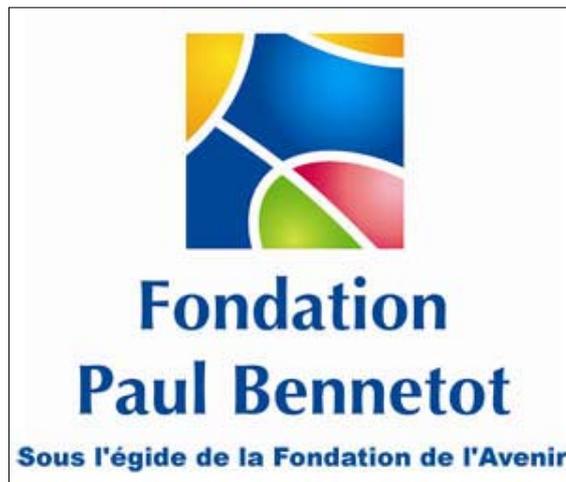
Supplément Fondation Paul Bennetot

Supplément de l'Echo n° 1
03/06/2008

Désormais, une fois par mois, la Fondation de l'Avenir consacrerá un supplément à son Echo pour faire le point sur la l'actualité de la Fondation Paul Bennetot.

Télémédecine et suivi à domicile

Après avis du conseil scientifique, le comité de gestion de la Fondation Paul Bennetot a validé, le 28 avril, le soutien au projet « Education thérapeutique de patients insuffisants cardiaques : évaluation de l'apport de la télémédecine pour le suivi à domicile » du Centre Bois Gibert.



Dans le cadre de son **appel à projets « qualité de vie et autonomie »**, la [Fondation Paul Bennetot](#) financera l'évaluation d'un programme de santé publique centré sur l'éducation et le suivi thérapeutique de patients insuffisants cardiaques.

Véritable problème de santé publique majeur, **les maladies cardio-vasculaires** touchent aujourd'hui 2 % des français et 10 % des plus de 80 ans (cette pathologie ne pouvant que s'amplifier dans les années à venir, compte tenu du vieillissement de la population). En tant que pathologie sévère, elle est le premier motif de recours au court séjour chez les personnes âgées et nécessite des allers-retours fréquents domicile – établissements de soin.

En réponse à cette maladie chronique, le [centre Bois Gibert](#) (établissement de la mutualité française Indre et Loire, spécialisé en réadaptation, soins de suite et prévention cardio-vasculaire) propose

aujourd'hui une réponse innovante et singulière : l'utilisation de la télémédecine.

Il s'agit d'**offrir au patient la possibilité d'être acteur de son suivi médical** depuis son domicile, tandis qu'une équipe soignante du centre reste en contact régulier avec lui.

Pour ce faire, le patient est formé au logiciel « SCIAD » (Suivi Clinique Intelligent à Domicile), selon un protocole clinique validé, comprenant des paramètres cliniques relatifs à son état de santé, qu'il envoie régulièrement à l'équipe qui le suit. Il bénéficie en contrepartie de conseils et d'informations adaptés en matière d'observance médicamenteuse et de règle hygiéno-diététique.

L'intérêt de ce projet est individuel et collectif :

- il est susceptible d'améliorer la prise en charge continue, la prévention et le suivi des soins à domicile,
- il contribue à développer l'éducation thérapeutique : le patient est acteur de son suivi médical,
- il permet l'expérimentation et l'évaluation d'un outil de surveillance des pathologies chroniques,
- enfin, il offre une solution alternative au problème de coordination et de suivi des patients.

Ce projet pilote pourrait être étendu à d'autres sites du réseau mutualiste, s'il est jugé efficace et adapté.

Les autres projets soutenus par la Fondation Paul Bennetot seront présentés lors de l'assemblée générale Matmut et SMAC, le 7 juin 2008.

Directeur de la publication : Dominique Letourneau
Rédactrice : Fabienne Duboscq
tél : 01 58 14 22 71
fduboscq@fondationdelavenir.org
photos : Fondation de l'Avenir
26 rue Beaunier 75014 Paris

 **FONDATION
DE L'AVENIR**
Accélérateur de progrès médical